

Le GAMP

**Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance**

**Compte rendu due l'action de sit-in du 15 décembre 2006
devant le Parlement Francophone Bruxellois (PFB)**

Nous avions prévu ce sit-in à l'occasion des séances de discussion et du vote du budget COCOF 2007 par le Parlement Francophone Bruxellois (PFB ou Assemblée de la COCOF). Avant la séance plénière publique de l'après midi, nous avons été accueillis par le Président du PFB – Mr. Christos Doulkeridis - qui nous a consacré quelques minutes et un maximum d'attention. Très au faîte de notre problématique, le Président nous a dit que chaque groupe parlementaire avait eu l'occasion de s'exprimer le matin, que nous revendications étaient bien présentes, qu'elles avaient été relayées mais qu'elles se heurtaient aux contraintes budgétaires de la COCOF qui - contrairement aux Régions - n'a pas de recettes propres.

Au vu du budget 2007 de la COCOF, toujours insuffisant pour répondre aux revendications structurelles qui sont les nôtres, et dans la perspective des prochaines négociations fédérales, le Président nous a dit que l'amélioration de la situation budgétaire de la COCOF et de la Région Bruxelloise étaient à l'ordre du jour.

Parallèlement pour 2007, le Gouvernement de la COCOF a obtenu de la Région bruxelloise et de la Région Wallonne (par le remboursement d'une dette du secteur des personnes handicapées) un bol d'oxygène lui permettant de maintenir le budget à flot.

Invités à poser quelques questions nous avons demandé :

- Est-il normal que les 7 millions sur le 12 millions dus par la Région Wallonne et remboursés à la COCOF soient assortis de deux conditions : la vignette autoroutière et la révision de l'accord de coopération entre la Région Wallonne et la COCOF ? Nous estimons que cela est inacceptable car le remboursement d'une dette ne devrait pas être soumis à condition.
- Parmi ces 7 millions remboursés, 5 seront affectés au secteur du handicap et 2 à la politique générale de la COCOF. Pourquoi les sommes revenant au secteur du handicap vont-elles ailleurs ?
- Où en sont les travaux de la Commission des Affaires sociales du PFB au sujet de la grande dépendance ? Quand seront-ils terminés et feront-ils l'objet d'un rapport ?
- A propos du projet HOPPA, jusqu'à quand le PFB va-t-il accepter que le gouvernement de la COCOF ne respecte pas les engagements pris lors de sa déclaration gouvernementale de 2004 ?

Le Président nous a promis de relayer nos questions en début de séance du PFB de l'après-midi, avant de donner la parole à la Ministre Huytebroeck pour les réponses aux parlementaires, précisant que certaines de nos questions avaient déjà été posées le matin par des représentants des groupes politiques.

Il nous a mis en garde contre la manipulation et a insisté sur « l'honnêteté intellectuelle », rappelant que dans une négociation chacun est demandeur.

Séance publique de l'après-midi

Après avoir entendu le Président relayer en début de séance nos questions aux Ministres et aux parlementaires présents (entre 10 et 16 lors des débats avant le vote du budget),

certains parmi les manifestants ont suivi les débats et assisté aux chassés-croisés entre l'opposition et la Ministre du Budget Evelyne Huytebroeck.

La Ministre a précisé en début d'intervention que les réponses à nos questions seraient intégrées dans les réponses qu'elle allait donner aux parlementaires. On notera que celles-ci rejoignaient souvent ce que nous avions entendu lors de la table ronde du 12 décembre courant. Aussi, ces réponses ont été davantage clarifiées par la discussion en aparté avec un membre du Cabinet de la Ministre et avec la Ministre elle-même à sa sortie de la séance.

A retenir des débats :

- A propos des 7 millions remboursés par la Région Wallonne, la Ministre précise que c'est à considérer comme un « one shot », que les 5 millions réservés au secteur du handicap ne seront pas injectés dans des nouvelles initiatives mais colmatent un déficit précédent (c'est la raison pour laquelle 2 millions vont se retrouver dans la politique générale de la COCOF et pas dans le secteur du handicap). Elle précise aussi qu'elle a abouti là où il y avait blocage depuis de nombreuses années par rapport à cette dette. A noter que les 5 millions restants de la dette de la RW vis-à-vis de la COCOF seront probablement résorbés par une dette correspondante de la COCOF vers la RW. A ce sujet, des calculs devront être faits dans le cadre de la renégociation des accords de coopération entre RW et COCOF.
- A propos des liens avec la vignette autoroutière, les négociations ont eu lieu grâce à l'intervention du Ministre Picqué, et la Ministre Huytebroeck n'a eu connaissance des conditions qu'assez tard. Dans tous les cas, l'accord est passé et ne sera pas remis en discussion. La Ministre précise : « qu'importe si c'est un accord politique qui répond à certaines questions plus globales, l'essentiel c'est que la solidarité intra-francophone se maintienne ».
- A propos du projet HOPPA, la Ministre Dupuis, intervenue dans le discours de la Ministre Huytebroeck, a donné des informations que seuls les initiés pouvaient comprendre. La Ministre Huytebroeck a, pour sa part, insisté sur sa volonté de trouver des alternatives aux blocages.

Le reste des débats sera relaté dans le compte rendu accessible prochainement sur le site du Parlement Francophone Bruxellois.

Dans ses conclusions la Ministre Huytebroeck a précisé :

- que la situation reste structurellement difficile
- qu'il faudra de la solidarité
- que les partis de la majorité et de l'opposition doivent se serrer les coudes.

Après une pause, le budget 2007 a été voté et approuvé à la majorité des députés qui étaient entre-temps arrivés au Parlement.

Reste à préciser que lors d'un contact eu par un membre du GAMP avec la députée Souad Razzouk, Présidente de la Commission des Affaires sociales du PFB, il a été confirmé que la Ministre Huytebroeck doit encore être entendue dans le cadre des travaux de la Commission sur le handicap de grande dépendance. Le Cabinet de la Ministre est chargé d'étudier le dossier. On espère pouvoir rapidement fixer une date pour l'audition de la Ministre dès la rentrée de janvier 2007.

Rapporteur : Claire Borchgraeve